

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSÉAU, Editeur-Propriétaire.

Le code et l'équité

Que d'abus il y aurait à corriger dans notre société avant d'en venir aux fameux articles des programmes radicaux, et ces modestes améliorations feraient plus pour le bien commun que toutes les grandes réformes si bruyamment réclamées par les politiciens de la Lanterne et de l'Intransigeant!

Par exemple, il se commet tous les jours au tribunal de police correctionnelle de véritables iniquités; des gens de toute sorte, des petits, des malheureux, des désespérés sont condamnés qui devaient être équitablement acquittés, et pour lesquels, au lieu des rigueurs de la justice, il devrait y avoir des secours de charité.

La chronique du jour rapporte un "fait divers" navrant. L'an dernier, un jeune sous-lieutenant, M. T..., voulait contracter mariage; il n'avait pas de fortune et sa fiancée ne possédait pas la dote réglementaire.

Mme T..., dès son arrivée à Paris, devint malade. Elle était atteinte de cet épouvantable fléau qui tue, chaque automne, des milliers de jeunes femmes: la tuberculose pulmonaire.

Pour la soigner, M. T... fit l'impossible. Mais ses appointements étaient dépensés dès les premiers jours du mois.

Depuis huit jours, la phthisie faisait de rapides progrès. La malade ne pouvait supporter qu'un aliment: le lait. M. T... était au désespoir. Plus d'argent à la maison et pas de crédit à espérer, la bien-aimée allait mourir, mourir de faim!

Il aperçut une charrette de laitier arrêtée devant sa porte. Ne sachant ce qu'il faisait, il prit une bouteille.

Tous les soirs, pendant huit jours, il vint furtivement dérober un flacon de lait; mais avant-hier, il fut pris en flagrant délit et conduit au commissariat du quartier.

Le commissaire comprit la situation digne d'intérêt de cet homme; il remit M. T... en liberté.

Quand ce malheureux rentra, sa femme était à l'agonie; quelques

minutes après, elle rendait le dernier soupir.

"Désespéré, seul maintenant sur la terre, T... perdit courage; il se coucha près de la morte, prit un revolver et se fit sauter la cervelle.

Quand les voisins, attirés par la détonation, accoururent, ils ne trouvèrent que deux cadavres." Relâché par la bienveillance du commissaire de police, mais traduit par le laïquet devant le tribunal correctionnel, l'ancien officier eût été infailliblement condamné pour vol. Près du cadavre de sa femme, sous le coup du malheur, il entrevit la condamnation, le déshonneur, et la prison après le cercueil. Le courage, la foi lui manquèrent. Vraisemblablement, si cet infortuné avait pu espérer en la justice, il n'eût pas désespéré de la vie.

Or, avant le règne du Code, sous l'ancienne loi française, le juge, investi d'une juridiction arbitrale, aurait déclaré, avec la théologie et l'humanité, que le malheureux qui, pour soutenir l'agonie de sa femme, avait, dans son désespoir, pris une bouteille de lait, n'était pas un voleur. De nos jours encore, en Angleterre, où subsistent les anciennes lois et coutumes chrétiennes de l'Europe, l'ex-officier eût été absous. Ce n'est pas, en effet, ce malheureux qui a manqué à la société, c'est la société qui lui a manqué. De telles misères sont un désordre social. Combien d'orphelins dits vagabonds et de vieillards traités de mendiants, sont ainsi condamnés, le code en main, avec un texte rigoureux, implacable, et dont on devrait plutôt avoir pitié! C'est la loi qui est mauvaise et qu'il faudrait condamner. Ce point appelle une réforme nécessaire; mais celle-ci n'est point inscrite dans les programmes du radicalisme. Le Code est un des grands éléments de la Révolution et il est sacré pour tout le parti.

ARTHUR LOTH.

La brochure Rendu

La brochure: La Lettre du Pape et l'Italie officielle fait du bruit et fait son chemin. Tous les journaux qui comptent, et même quelques-uns de ceux qui ne comptent pas, s'en occupent. Les hommes politiques y voient, comme la presse, une œuvre sérieuse par elle-même et très importante par la question qu'elle traite, les témoignages qu'elle produit. C'est un succès. Nous en sommes heureux, car il s'agit de la cause du pouvoir temporel, qui nous est si chère et que cet écrit servira.

En même temps que nous constatons ce succès, nous trouvons bon de réclamer contre la tendance de certaines feuilles à présenter la brochure de M. Rendu comme donnant, avec une sorte de mystère, toute la pensée du Souverain-Pontife sur la question du pouvoir temporel. Ce sont là des propos en l'air et des investigations sans portée. La pensée du Pape, elle est dans les actes et les paroles du Pape. Il ne convient pas de la chercher dans des publications

qui n'engagent que leurs auteurs quand elles sont signées, et qui n'engagent personne quand elles restent anonymes. Et puis, après la vigoureuse circulaire du cardinal Rampolla aux Nonces Apostoliques et la magnifique lettre de Léon XIII à son ministre, qui donc pouvait conserver des doutes sur la portée des revendications pontificales?

L'auteur de la nouvelle brochure n'avait à révéler aucune pensée secrète et ne pouvait, non plus, quant au fond même du débat, rien dire de nouveau. La lettre du Pape au cardinal a parachevé cette partie de l'œuvre imposée par la révolution au Saint-Siège et à ses défenseurs. Aussi est-ce sur un autre terrain que M. Eugène Rendu s'est placé. Il répète brièvement en bons termes que le Chef de l'Eglise doit être libre, et ne peut être vraiment libre que s'il est vraiment souverain; puis il s'applique particulièrement à prouver que les fondateurs de l'unité italienne avaient tous reconnu la nécessité du pouvoir temporel et voulaient tous le maintenir. Il rappelle à ce sujet nombre de faits et cite nombre de textes qui justifient absolument ses affirmations.

Justifient-ils également ses conclusions: à savoir que si Cavour, l'un de ses héros, avait vécu et était resté le maître, Rome serait encore au Pape? C'est une autre affaire. Que d'Azeglio, Capponi et divers de leurs amis ou alliés, parmi lesquels M. Rendu aurait pu mettre Napoléon III, aient voulu sauver, dans des conditions quelconques, quelque chose du pouvoir temporel, c'est évident. Que Cavour lui-même ne se souciait guère de Rome et surtout ne voulait pas y installer de force son roi, c'est encore évident. Seulement, fourbe comme il l'était et ayant trop servi la Révolution pour s'en séparer, Cavour, tout l'indiquait, eût manqué à sa parole sur Rome, comme il y a manqué sur tant d'autres points. Il faut savoir le reconnaître: tous ceux qui de ce temps ont travaillé à faire l'unité italienne sont, à des degrés différents, coupables de la chute du pouvoir temporel. Si quelques-uns ne l'ont pas voulu, — et ceux-là sont les moins nombreux, — presque tous l'acceptaient, et aucun n'a eu la sagesse et le courage de voir, quand il était encore possible de s'arrêter, qu'on allait à ce résultat. M. Eugène Rendu, cependant si dévoué au Pape, si au courant des choses italiennes, a trop donné dans l'italianisme pour traiter comme il le faudrait ce point important. Son œuvre en est moins forte et par cela même révèle, quoi que puissent dire les réclames de librairie, son caractère personnel.

Si les textes reproduits dans la brochure: La Lettre du Pape et l'Italie officielle ne protègent pas, autant que le croit notre auteur, la mémoire de divers Italiens illustres ou célèbres, ils prouvent parfaitement, en revanche, — d'abord que ces Italiens avaient le sentiment de leur faute, de leur crime; ensuite que la nation italienne voulait que le Pape restât souverain. Elle eût repoussé absolument

les unitaires si elle avait prévu que l'unité enlèverait Rome au chef de l'Eglise. Il a fallu la tromper pour l'entraîner dans le mouvement, ou plutôt pour le lui faire accepter.

Par la mise en pleine lumière de ce côté de la question romaine, notre auteur a rendu un service signalé. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule leçon qu'il donne, par l'histoire d'hier, à l'Italie officielle d'aujourd'hui. Nous le montrerons.

EUGÈNE VEUILLOT.

Fausse science en déroute

De tout temps la fausse science a été un des instruments de prédilection des impies pour détruire le respect de Dieu. Aujourd'hui l'anthropologie aspire à jouer ce rôle; ses docteurs ont le verbe haut, ils haussent dédaigneusement les épaules au mot de religion, ils prétendent être en possession d'une vérité que le pauvre genre humain ignorait avant eux.

Nul parmi eux, ne s'est plus distingué par sa rage satanique que le célèbre M. de Mortillet. D'odieuses arrêts n'ont pas seulement fait connaître son nom; mais, animé d'une ambition plus haute, il a voulu détrôner Dieu Héritique, athées, philosophes, révolutionnaires, avaient en recours à la raillerie, à la révolte, à la falsification de l'histoire, à l'invention de nouvelles idées. Lui Mortillet avait imaginé un moyen plus original: avec un silex trouvé dans les terrains tertiaires, il prétendait renverser toutes les traditions sur lesquelles l'humanité s'était assise depuis des siècles. Plus rien de ce que les générations humaines avaient adoré ne restait debout; plus de Dieu, plus de religion, plus d'immortalité de l'âme!

L'homme n'était pas une créature divine, comme l'enseignent les livres saints, mais il descendait d'une sorte d'animal, demi-singe, demi-humain, auquel M. de Mortillet avait donné le nom gracieux d'anthropopitèque. Soit par excès de dévouement, soit par une libéralité de la nature qui avait voulu en faire une preuve vivante de sa doctrine, M. de Mortillet semblait être le descendant direct des êtres de son invention.

Il ne se borna pas à créer l'anthropopitèque: il lui donna une femme, une postérité, il en inventa de plusieurs catégories, et d'après une petite pierre qu'il disait avoir été taillée par lui, on vit toute une école décrire gravement les mœurs d'une espèce d'êtres sur laquelle elle n'avait aucune autre donnée.

Les adversaires de la vérité religieuse croyaient donc lui avoir joué un bon tour; déjà M. de Mortillet prenait, à leurs yeux, un air de grand homme. Mais l'anthropologie compte des disciples consciencieux, qui se préoccupent de rechercher la vie primitive de l'homme lors de son apparition sur la terre, et non de marcher en guerre contre la religion. Citons notamment parmi eux M. le marquis de Nadaillac.

Si éblouissante que fut la création

de l'anthropopitèque, ces savants voulurent savoir de quel usage avait été ce silex, de la présence duquel de si vastes conséquences étaient dérivées. Ils ne parvinrent pas à le découvrir. Quelque indiscret s'adresserait alors à l'auteur de la découverte. Nullement embarrassé, M. de Mortillet répondit que l'anthropopitèque était très velu; il n'avait pas encore appris l'usage de la propreté, et comme son poil donnait l'hospitalité à une foule de petits insectes, il avait taillé ce silex pour détruire la vermine, et peut-être aussi pour couper ses coers.

Grand éclat de rire, bien entendu. Cette réponse ne satisfait pas les savants sérieux, auxquels des mots n'imposent pas. On rechercha alors s'il n'y aurait pas moyen de se procurer des pierres de même dimension, et on s'aperçut qu'en faisant éclater les pierres d'une certaine façon, on se procurerait des silex absolument semblables à ceux qui avaient été trouvés dans les terrains tertiaires. Cette fois l'anthropopitèque s'éroulait, et M. de Mortillet Gros-Jean comme devant, put dire ainsi que Perrette:

Adieu veau, vache, cochon, couvée.

Cet épisode de la guerre que la fausse science a déclarée à la vérité traditionnelle porte avec lui son enseignement. Il est bien fait pour abattre le ton arrogant de la nuée de pédants qui nous envahit en ce moment. Ils parlent de science à tout propos; ce grand mot leur remplit la bouche, et dans leur jargon prétentieux, la politique même devient scientifique. Qui les rappelle à la vérité, en leur mettant sous les yeux les incertitudes de la science, malgré ses incontestables progrès, n'obtient de leur part qu'un sourire de pitié.

Un vrai savant, l'éminent géologue de l'institut catholique, M. de Lapparent, l'a cependant montré. Malgré toutes les prétentions de ceux qui s'arrogent le droit de parler en son nom, la géologie n'a pas encore trouvé la solution de tous les problèmes qui se posent devant elle. Elle a fait des progrès, mais sa marche est encore loin d'être assurée. Elle avance un jour pour reculer le lendemain. Elle reconnaît comme faux ce qu'elle affirmait la veille: ainsi en a-t-il été des tremblements de terre, dont une explication acceptée hier est aujourd'hui rejetée.

Pauvres gens! avant de détruire les vérités que vous traitez de superstition, commencez par détruire la plus pernicieuse de toutes, celle de l'homme en infailles lumières. Cessez d'aspirer à régenter l'humanité, lorsque l'édifice que vous avez élevé avec tant de présomption s'éroule.

Ne le voyez-vous pas encore sur un autre terrain? A la fin du siècle dernier, il s'était constitué une prétendue science économique qui faisait table rase de toutes les traditions sociales. Le monde n'avait jusqu'alors rien compris aux phénomènes économiques; enlacés dans les liens

de la foi, les peuples n'avaient pas eu la notion du véritable bonheur qu'ils devaient trouver ici-bas. Qu'ils se dégageant de l'enseignement religieux, qu'ils dirigent tous leurs efforts vers le culte de l'argent, le développement de la prospérité matérielle à outrance, qu'une liberté absolue soit proclamée, et la nation arrivera à un haut degré de prospérité. Telle a été la doctrine prônée par l'économie politique libérale avec un formidable appareil scientifique, à grands renforts de formules.

Le résultat de ces idées se déroule en ce moment sous nos yeux. Elles ont engendré la guerre sociale, fait de la nation deux armées ennemies, toujours prêtes à se jeter l'une sur l'autre: d'un côté les riches, de l'autre les pauvres.

Arrière donc ces prétendus savants! Ils méritent d'être rangés parmi les plus dangereux ennemis de la vérité, car telle est la puissance du vice originel que l'homme est toujours prêt à entrer en révolte contre la loi suprême, qu'il se laisse éblouir par ceux qui, décorant leur ignorance d'un vernis scientifique, viennent battre en brèche ce qu'il a cru jusqu'à ce jour.

Mais le masque dont ils se couvrent dissimule mal pour les esprits clairvoyants leur véritable but. Donnant le nom de science à leurs convoitises, à leurs haines, à leurs passions, ils méconnaissent la première règle de toute science, à savoir le contrôle rigoureux des données de l'expérience, le rejet des idées préconçues, la sûreté de la méthode jointe à la prudence des conclusions, la nécessité de répéter l'analyse avant de s'élever à la synthèse.

URBAIN GUÉRIN.

M. BISMARCK ET M. CRISPI

Vienne. 3.—Les diplomates ici sont favorables au voyage de M. Crispi. Ils croient que cette entrevue sera une garantie de paix et mènera à l'établissement d'une nouvelle alliance des puissances de l'Europe. Ils considèrent que l'Allemagne a finalement tourné le dos à la Russie.

Berlin. 3.—Signor Crispi se rendra maintenant à Vienne. Son entrevue avec Bismarck a duré deux jours. On croit que les relations en l'Allemagne et l'Italie sont maintenant sur une base des plus cordiales.

On estime que la production du sel a 20 millions de minots aux Etats-Unis. L'Etat de l'Ohio fournit à lui seul les deux tiers de la production. Le capital investi dans cette industrie est de \$7,000,000, donnant de l'ouvrage à au-delà de trois mille employés.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

3 Octobre 1887—No 50

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

Il savait à l'avance ce que Thécia comptait faire. Elle le trouvait souvent au marché aux fleurs ou à la promenade, pendant quelques minutes il l'accompagnait, choisissant les plantes avec elle, l'interrogeant sur le sort de ses pauvres, remplissant parfois pour elle des missions de charité.

Toute à ses regrets et à ses devoirs Thécia ne s'apercevait point du changement qui s'opérait dans la physionomie et au maintien de Georges. Depuis le premier jour où il la vit apparaître dans la maison de granit, elle lui sembla la plus belle et la plus parfaite des créatures. Il l'aima pour sa grâce et son charme, il l'aima presque pour sa fierté et les dédains qui l'éloignaient de ce paria mal lavé de ses souillures. La

jalousie poussa cette passion à ses limites extrêmes; pour l'amour d'elle, afin de supprimer l'obstacle qui séparait, il commanda le meurtre de son frère. Quand il vint à Paris, les sentiments tumultueux de son âme, sa tendresse, ses remords le poussèrent vers des abîmes nouveaux. Il voulut s'étourdir et se jeter dans l'orgie; mais plus tard, par un étrange phénomène, les soupers l'écœurèrent, les petits théâtres lui parurent d'ignobles parodies de la foire. Il estima ses prétendus amis ce qu'ils valaient et s'éloigna brusquement. L'empire de Thécia s'accroissait. Cette pureté coudoyée lui faisait honte. Il en vint à se dire que si elle voulait de lui, elle le métamorphoserait d'une façon absolue. Il lui prit plus d'une fois un désir fou de s'agenouiller devant elle, et de se confesser comme il se serait confessé devant Dieu...

Mais jamais, jamais elle ne lui pardonnerait... Les fautes commises, les crimes, le sang versé, il pouvait avouer tout cela aux pieds du prêtre mais devant elle! Thécia se fut alors levée devant, austère comme la justice, pour le chasser du geste de l'ange chassant Adam du Paradis. Il se taisait donc; pris de subites espérances il se promettait de la rendre heureuse, de servir de père à son enfant. Un jour même, surpris par la visite de Carniveau, il fut sur le point de lui donner un billet de mille francs et de le renvoyer à ses ro-

ches. Mais au premier mot qu'il lui dit à ce sujet, Célestin Rigonec, capitaine baleinier, se mit à rire.

—La jolie dame a donc promis de vous épouser? demanda-t-il.

—Qu'veux-tu dire?

—Votre générosité me laisse des loisirs... Je vous ai suivi... J'ai compris pourquoi vous m'avez fait assassiner M. Guébriant.

—Malheureux!

—Le fiancé vous gênait... la jeune veuve est riche... Eh bien! croyez-moi, ne me renvoyez pas à Concarneau avant de savoir si elle veut de vous pour mari.

—Tu es fou! répliqua Georges Hervius.

—Possible! mais enfin attendez... Carniveau laissa Georges sou-

gèner.

En effet, que savait-il de Thécia?

Elle l'admettait à prendre une part de sa vie, elle l'invitait à sa table les jours où il donnait des leçons à son fils; mais qui lui prouvait que son opinion avait complètement changé sur son compte? Gardait-elle profondément le souvenir du mort pour songer à un autre mariage? Dans son sens terrible Carniveau n'avait il point raison contre lui? Oni, mille fois oui! Mais que conclure? parler? Quand il y songeait, un terreur folle le prenait d'être chassé de ce seuil, de ne plus la voir, de ne plus entendre la voix

XIV

UN REFUS

Cependant cette situation était trop tendue pour durer. Il fallait un dénouement à ce drame. Thécia ne se doutait même pas des orages qu'elle soulevait. Toute à son enfant dans le présent, à ses regrets dans le passé, elle ne voyait en regardant l'avenir que ce même être gracieux et cher grandissant à ses côtés. Cette âme pure et droite ignorant tout, hors le devoir, laissait passer à côté d'elle les misères, les vices, les honnetés de la vie sans même les deviner. Confiante parce qu'elle était pure, Thécia croyait à l'affection désintéressée de Georges. Son manque de coquetterie eût du reste suffi pour expliquer sa tranquillité. Se savait-elle belle? Sans aucun doute; mais elle ignorait la puissance du charme rayonnant émanant de toute sa personne. Jamais elle ne songea que Georges était jeune, et qu'il pouvait subir une influence dangereuse pour son repos. Elle le soutenait, l'encon-

rageait. A mesure qu'il lisait les chapitres écrits par Florent elle lui adressait des éloges qui lui faisaient monter au front une rougeur ardente. Cette tromperie perpétuelle qui lui valait une part de l'amitié de la jeune veuve le troublait parfois. Si plus tard elle découvrirait la vérité! Si, lorsqu'elle serait sa femme... Sa femme! Atteindrait-il à la réalisation de ce rêve.

Il se sentait étouffer d'angoisses, prenait la résolution de parler, et se taisait, pris d'une timidité invincible, lorsqu'il se retrouvait devant elle.

—Ma cousine, lui demanda-t-il un jour, votre deuil est fini, ne quitterez-vous pas bientôt ces vêtements noirs?

—Mon deuil est fini... répéta-t-elle qui peut vous le faire croire?

—Il s'est écoulé plus d'un an depuis la mort de mon oncle et de mon frère...

—Mon deuil ne finira qu'avec la vie, répondit Thécia de sa voix calme.

—Vous êtes bien jeune, pourtant bien jeune!

—Comptez mes chagrins et vous me trouverez vieille comme une aigle.

—Vous avez vingt six ans, et votre beauté...

—Ma beauté! N'avez-vous jamais remarqué combien je suis pâle? mon regard manque d'éclat, je ne connais

plus le sourire que quand je regarde mon enfant.

—Je comprends que vous le chérissiez, mais lui ne peut vous comprendre et vous aimer comme vous le méritez...

—Ne pas me comprendre! Guy? Vous n'avez donc jamais remarqué quelle tendresse éclate dans ses prunelles quand il me regarde? Ne pas m'aimer! peut-il rester une heure éloigné de moi? Il cherche entre mes bras son abri le plus sûr. Il sait que le monde entier pourrait lui manquer, sans que je lui manquasse jamais. Ah! croyez-le, aucune tendresse ne sera plus complète que celle de ce cher petit pour moi.

Mais vous, vous!

—Moi! j'ai vécu un beau rêve interrompu par une catastrophe, repris, enfin brisé par la mort. Comme femme, je n'ai plus d'avenir.

—Oh! ne dites pas cela, ne dites pas, Thécia!

—Pourquoi donc? C'est la vérité.

—Il ne faut pas désespérer Thécia...

—Je ne désespère pas, je me résigne.

—Vous ne m'avez point laissé finir... Il ne faut pas désespérer car...

—Je ne reçois personne, vous le savez, personne!

(A suivre.)

SOMMAIRE

Le code et l'équité. La brochure Rendu. Fausse science en déroute. M. Bismarck et M. Crispien. FEUILLETON—Le crime des Glénas. Une protestation. Petite Gazette. De Québec au Lac St-Jean. Election de Charlevoix. Dépêches. Echos et nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Dans la Cour Supérieure.—V. W. LaRue. Grand concert au profit de l'hôpital du Sacré-Coeur. La Banque Nationale.—P. Lafrance. Trouvé.—John A. Ross. Merveilleux.—Gingras Langlois & Cie. Ecole Vétérinaire. Nouvelles étoffes à robes.—Behan Brothers. Chemin de fer du Lac St-Jean—voir 4ème page

CANADA

QUÉBEC, 4 OCTOBRE 1887

UNE PROTESTATION

Comme nous nous y attendions, notre confrère de la Vérité a protesté contre la nomination de M. Mercier au Conseil de l'Instruction Publique.

Les vivacités de la polémique ne nous empêchent pas de rendre justice à un adversaire, et nous aurions été réellement désappointé si M. Tardivel eût abdiqué son franc-parler en cette grave circonstance.

L'acte du premier-ministre est une violation flagrante des principes énergiquement soutenus par la Vérité, depuis six ans. C'est un véritable défi au défenseur, dans notre province, de la thèse : l'Etat hors l'école.

Aussi le rédacteur de la Vérité condamne nettement cet acte :

Le cabinet Mercier, dit-il, vient de faire un terrible faux pas en matière grave. C'est notre devoir de le signaler et de le condamner : Nous le faisons sans hésitation et sans réserve.

L'Electeur du 24 septembre nous annonce, dans un premier-Québec, que l'hon. M. Mercier, premier ministre de la province, a été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique en remplacement de M. le Dr Painchaud, qui a résigné.

L'organe ministériel déclare que c'est là "une nomination importante." Importante, oui, mais aussi malheureuse qu'importante. Et ce qui est peut-être plus malheureux encore que la nomination elle-même, ce sont les motifs qui, selon l'Electeur, ont inspiré le gouvernement en cette circonstance.

Et M. Tardivel cite le passage de l'Electeur que nous avons déjà reproduit, passage dans lequel l'organe de M. Mercier déclare que, jusqu'ici le gouvernement et le Conseil étaient deux corps distincts, mais que dorénavant ils seront pour ainsi dire confondus :

Depuis des années, continue M. Tardivel, nous ne cessons de crier que le faux principe de l'Etat enseignant prévaut dans notre province ; depuis des années nous ne cessons de signaler les dangers dont il est facile de se rendre compte en voyant les malheurs ou le même faux principe a conduit les pays de l'Europe. On s'est obstiné à nier l'existence du mal et à fermer les yeux sur les dangers : comme trop de gens ont fait en d'autres pays, nos compatriotes ne consentiront à voir le péril que lorsque nous serons au fond de l'abîme.

Depuis longtemps chez nous l'éducation était chose de l'Etat, puis que le Conseil de l'Instruction publique était un simple rouage gouvernemental, "une branche du service public." C'était une condition déplorable et non enviable, comme le prétend faussement l'Electeur. Mais voici que le cabinet Mercier veut faire un pas de plus dans la mauvaise voie et confondre le Conseil avec le gouvernement. Entre eux il n'y aura plus même de distinction !

Qui ne voit que cette fusion ou plutôt cette confusion achèvera de gâter entièrement notre système scolaire, en faisant, de plus en plus, de l'éducation de l'enfance une branche du service public, une simple machine politique ?

Nous croyons devoir rappeler ici aux députés nationaux qu'ils ont publié des programmes où ils répudiaient hautement le principe de l'Etat enseignant ; ils ont aujourd'hui une magnifique occasion de prouver la sincérité de leurs déclarations. Un gouvernement qui fait de l'éducation une fonction civile, est un gouvernement libéral et non point national.

Donc M. Mercier doit cesser de s'intituler pompeusement chef du parti national. Dans l'opinion de l'organe peut-être le plus accrédité des vrais nationaux, il n'est plus que le chef d'un cabinet libéral.

C'est comme tel que nous l'avons toujours combattu, et que nous entendons continuer à le combattre.

En terminant son article de protestation, notre confrère trouve moyen, de nous décocher une flèche. Il fait constater sa conduite avec la nôtre,

sa fière et farouche indépendance avec notre asservissement à l'aveugle esprit de parti. Suivant notre confrère, nous ne blâmons le mal que chez les rouges, tandis que nous fermions les yeux sur les écarts des bleus.

M. Tardivel est injuste.

Nous ne prétendons pas, nous n'avons jamais prétendu que le parti conservateur est parfait, sans faute et sans reproche. Certes nous confessons nos préférences pour cette grande organisation politique, qui, à travers toutes les misères du régime parlementaire, a accompli tant de choses louables, combattu tant d'erreurs sociales et religieuses, et mené à bien tant d'œuvres vitales pour notre patrie. Nous avons grandi dans ses rangs ; toutes nos traditions nous y attachent, et après avoir suivi sa fortune aux jours de soleil et de victoire, nous pourrions de la désertier aux jours d'éclipse et de défaite, surtout lorsque les vainqueurs nous inspirent une invincible défiance, justifiée par l'expérience du passé, et les indices du présent.

Mais tout en confessant nos préférences, nous prétendons n'avoir jamais trahi pour elles les causes et les principes qui nous sont chers par dessus tout. M. Tardivel doit se souvenir que nous avons fait, côte à côte, plus d'une campagne où nos coups frappaient indistinctement bleus ou rouges. Bien souvent, lorsque la chose nous a paru nécessaire, nous avons croisé le fer avec des feuilles conservatrices, et marqué publiquement nos dissentiments. Nous userons du même droit chaque fois que nous le croirons utile.

Malgré nos préférences, lorsque Sir John voulait introduire le vote des femmes, et introduisait le vote des fils indépendamment de la volonté paternelle, nous dénoncions cette tendance et cette mauvaise innovation dans le suffrage.

Nous pourrions citer plus d'un cas analogue, et l'avenir probablement nous en fournira d'autres encore.

Dans tous les cas, en dépit du trait final dont notre adversaire a voulu nous transpercer, et qui ne nous émeut nullement, nous sommes heureux de lui donner acte de sa protestation contre la nomination de M. Mercier au Conseil de l'Instruction Publique.

PETITE GAZETTE

M. l'abbé Tanguay doit se rendre prochainement à Rome pour compiler les archives de la Propagande au sujet des premiers colons du Canada et préparer une série de travaux sur ce sujet.

M. l'abbé sera en même temps le porteur de l'adresse présentée au Saint-Père par l'archidiocèse d'Ottawa, à l'occasion du jubilé pontifical.

Il est entendu qu'un changement a été fait dans la distribution de la besogne départementale, à Ottawa, par lequel Sir John abandonne le département des affaires des Sauvages, qui passe à l'hon. M. White, ministre de l'intérieur.

La cour de révision a donné gain de cause à M. Landry qui avait institué trois actions pour libelle à M. Aug. Choquette, M. P., pour Montmagny. M. I. Belleau était le procureur du demandeur. Les frais à la charge de M. Choquette s'élevèrent à \$1,000 ou \$1,200.

Les élections partielles, Maskinongé, Shefford etc, n'auront lieu qu'après la conférence interprovinciale, en novembre probablement. C'est l'Electeur qui l'annonce.

On annonce que l'hon. M. Mercier et l'hon. M. Mowat en sont venus à une entente pour nommer des arbitres devant régler la question du fonds des écoles communes. Cette question est pendante entre les deux provinces depuis 1853. L'hon. juge Bourgeois sera l'arbitre du gouvernement de Québec, l'hon. juge Sinclair représentera Ontario, l'hon. M. Archibald aurait été demandé d'agir comme tiers arbitre.

Nous regrettons d'apprendre que le Révérend M. Thomas Moreault, professeur de philosophie au séminaire de Nicolet, est dangereusement malade. Le savant professeur a reçu les derniers sacrements.

De Québec au Lac St Jean

EN CHEMIN DE FER

XIII

DU LAC EDOUARD A LA RIVIÈRE A PIERRE—LE CHEMIN DE FER

Pendant que notre convoi parti du Lac Edouard continue sa course vers la Rivière à Pierre, où il doit s'arrêter pour la nuit, disons un mot du chemin de fer du Lac St-Jean, de sa construction et de ceux qui ont charge de le parachever. Nous croirions manquer à notre devoir de journaliste retour d'une excursion aussi attrayante, si nous ne rendions pas pleine justice à ceux qui vont doter la province de Québec d'un chemin considéré à bon droit comme un des plus importants pour l'avenir de notre ville.

La longueur du chemin de Québec à eau profonde, jusqu'à Roberval, sur le Lac St-Jean, est de 184 milles. A l'heure présente les rails sont posés sur un parcours de 175 milles environ. Il va sans dire que la voie n'est pas aussi unie que celle de l'Intercolonial. Cependant nous avons été agréablement surpris de voir dans les endroits les plus neufs une ligne solide où le voyageur n'éprouve guère de ces escollations si communes, même sur des chemins de fer déjà anciens. Pour peu qu'on ait voyagé dans l'ouest américain, on ne peut oublier ces chocs subits, ces bercements qui font le désespoir du dormeur. En 1882, lorsque nous voyageâmes sur le Pacifique Canadien, certain de nos compagnons de route dut se faire attacher à son lit pour s'éviter les troubles d'une culbute nocturne. Tel n'est pas le cas sur le chemin de fer de Québec au Lac St-Jean, car on y dort confortablement.

Les courbes sont nombreuses : on en compte 344. Le minimum des rayons de courbure est de 600 pieds, le maximum est de 2,000. Cent vingt ont un rayon de 1400, soixante-seize, 1,000 et vingt 700 pieds. Comme on le voit, la moyenne des courbes est assez facile. Il y a 65 milles de courbure et 114 de tangente.

Près du Lac des Cèdres, à 123 milles de Québec, la voie atteint une altitude de 1500 pieds. Sauf quelques exceptions, on parvient à cette hauteur par des rampes non continues et qui ne dépassent pas 80 pieds au mille. Nous avons déjà parlé de la montée de Lorette qui est de 132 pieds par mille sur un parcours de 2 1/2 milles.

Il y a dix ponts en fer dont le plus considérable est celui de la rivière Jacques-Cartier. Son prix de revient a été de \$50,000, longueur : 500 pieds, et hauteur : 60 pieds.

Les ponts de la rivière Portneuf de la rivière Ste-Anne, de la décharge du lac St-Joseph et de plusieurs autres rivières ont des superstructures en fer reposant sur des piliers et enclées en pierre. Ces ponts sont tous d'excellente construction ; ils ont été faits avec soin et avec les meilleurs matériaux. Ils ont été munis de tabliers à panneaux de charge d'une force suffisante, par pied linéaire, pour porter les locomotives les plus lourdes.

La maçonnerie de première et de seconde classe est de bonne qualité. Celle de première classe est en granit dont les énormes blocs sont unis avec du ciment de Portland.

Partout les remblais ont 15 pieds de largeur au niveau de la chaussée, et les tranchées ont 18 pieds. Et partout où la chose a été possible, la chaussée a été élevée au dessus du niveau du terrain afin de neutraliser les effets de la neige poussés par le vent. Les ponceaux sont en bois partout où le remblai est bas, mais lorsqu'il est élevé, ils sont faits en pierre. Les ponceaux en bois sont bons et suffisamment forts, et ils peuvent être renouvelés sans interrompre la circulation des trains.

La voie est munie de rails d'acier de la compagnie Barrow, Angleterre. Ils sont de modèle récent et ont été fabriqués avec le meilleur acier. Les attaches sont aussi de forme la plus moderne, y compris une éclisse à rebord d'une grande force. Les traverses ou dormants sont posés à deux pieds de centre à centre. Comme elles ne sont pas dispendieuses dans cette région, on ne les a pas ménagés et on a bien fait, car la voie sera beaucoup plus sûre et les réparations seront plus économiques.

Il y a 19 stations de Québec à la Rivière à Pierre, dont les plus importantes sont celles du lac St-Joseph et de St-Raymond. De la Rivière à Pierre au terminus actuel (station dite Queen) nous avons compris qu'il n'y avait que les suivantes : Beaulet, vingt milles au delà de la Rivière à Pierre ; Lac Edouard, Nishisink, Lac des Commissaires, Lac Bouchette. Le lac Edouard est à 102 milles de Québec, celui de Commissaires à 137 et le lac Bouchette à 164.

Le matériel roulant est déjà considérable. La compagnie possède plusieurs magnifiques locomotives, une quarantaine de chars plateformes pour transpor-

ter le sable, la pierre, les rails, le bois enfin tous les matériaux qui entrent dans la construction d'un chemin de fer. Les magasins généraux du Lac Edouard sont sous le contrôle de M. Baker. C'est ici qu'on a construit une usine pour les mécaniciens. Au lac Bouchette sont les quartiers généraux de M. Ryan. On y trouve une boulangerie et des magasins où les travailleurs peuvent s'approvisionner. Les cultivateurs du lac St-Jean font un commerce assez considérable de grains et de fourrages dans cet endroit.

Enfin l'organisation du travail est assez complète. On peut s'en faire une idée assez exacte par la somme d'ouvrage expédiée depuis le printemps. Au printemps la ligne ne dépassait pas le Lac Edouard, à 102 milles de Québec. C'est donc près de 70 milles qui ont été complétés dans l'espace de cinq mois. M. Beemer a dû employer de 1500 à 1900 hommes pendant tous les mois d'été pour arriver à un aussi beau résultat. Ce nombre est maintenant réduit de beaucoup.

En somme, le chemin quoique inachevé promet d'être solide et durable. Nous ajoutons aisément foi à ceux qui nous assurent qu'il coûtera en moyenne \$30,000 par mille.

La région comprise entre Québec et le Lac St-Jean a été explorée à différentes reprises et des plans en ont été levés par les vallées des rivières Métabetchouan et Batiscan, la première en 1873, et la dernière en 1879. Le tracé de la Métabetchouan eût été de 30 milles plus court que l'autre, mais s'il était avantageux sous le rapport de la distance, il péchait sous bien d'autres points importants. Les terrains sont peu propres à la culture sur le parcours de la ligne alors projetée : le bois de commerce y est peu considérable. De sorte que cette ligne n'eût guère favorisé l'établissement des terres avoisinantes. Tandis que par le tracé adopté, celui de la rivière Batiscan, on arrivera à un résultat tout opposé. L'élevation du sol à la hauteur des terres est de 1,348 par la Batiscan, et de 2,100 pieds par la Métabetchouan, au-dessus du niveau de la mer. Cette différence de 750 pieds devait influencer sur le choix. En outre le fait que sur une longueur de 35 milles, la ligne de la Métabetchouan court sur une plus grande élévation que le point culminant atteint par la ligne de la rivière Batiscan, suffisait à lui seul, dans un climat comme le nôtre, pour trancher la question. Les rapports des ingénieurs Light et Cadman étaient favorables au tracé actuel et ils ont prévalu. Nous croyons que cette détermination tournera à l'avantage de la Compagnie et du public.

(A suivre)

Le lieutenant-colonel Montzambert qui fut le premier témoin entendu produisit un document par lequel M. le major Prévost demandait au ministre de la milice la permission de faire l'essai de quelques nouveaux projectiles, avec l'aide de quelques artilleurs de la batterie B., et demandait aussi qu'on lui permit de se servir des canons qui sont à l'île, sous la garde de la batterie B. On a fait droit à cette demande. Il ne sait rien personnellement du tir qui a eu lieu samedi dernier huit jours.

Le major Short, commandant de la batterie B, est ensuite assermenté, et dit que certains obus, les Shrapnell par exemple, ne font pas toujours explosion. Vint ensuite M. le Lt. Col. Forrest, qui produisit des documents établissant que les grèves sur lesquelles sont placés les canons ont été louées au gouvernement fédéral et impérial. A Felix Noel, en vertu de ces baux, il paye \$60 par année, et à Mme Genaviève \$24 et cela depuis dix-sept ans.

Le major Prévost, surintendant de la cartoucherie, dit qu'il agissait sous le contrôle et d'après les ordres du département de la milice et de la défense. Je suis chargé de surveiller la conduite de la cartoucherie établie à Québec.

Après avoir reçu l'ordre de fabriquer des obus, j'en fabriquai un certain nombre et demandai la permission d'en faire l'essai. C'est ce qui a été fait le 22 septembre dernier. Nous tirâmes 13 obus dont aucune ne fit explosion prématurément.

Le lieutenant Hearn et son détachement avaient mission de constater l'endroit où les bombes tomberaient et de les rapporter à Québec pour les étudier. Ils ne devaient agir que pendant le temps qu'ils étaient à la cible, ils n'avaient pas l'ordre d'aller les jours subséquents à la recherche des obus qu'ils n'avaient pas trouvés le jour même du tir.

Le 22 septembre dernier, le tir a commencé entre midi et une heure et s'est terminé après 4 heures. La marée commença alors à monter. Après l'essai du premier obus, j'ignore si le lieutenant Hearn a continué à rechercher les projectiles, mais je sais qu'il est monté à Québec avec son détachement par le bateau de 5 heures. Le détachement du lieutenant Hearn était à la cible, et le détachement d'artillerie qui tirait des batteries était sous le commandement du capitaine Farley. Les deux détachements étaient sous la direction du témoin, le major Prévost.

On demanda ensuite les témoins suivants : le capt. Farley, de la batterie B ; le lieutenant Hearn, de la cartoucherie ; Jean Leclerc, qui a trouvé trois obus chargés sur la grève jeudi, après le tir ; Ferdinand Leclerc, qui déclara avoir dévisé facilement deux obus au moyen d'un bout de carvelle ; Pierre Godbout et son fils Louis, ré-examinés. Le jeune Louis dit que c'est son frère Joseph qui a ouvert la bombe. Personne ne l'a aidé. Il l'a ouverte avec un bout de bois qu'il fit adapter au bouchon avec l'aide de son canif. Il voulait voir si elle contenait de la poudre. L'année dernière on avait ainsi débouché d'autres bombes.

Un autre témoin, le contre-maître Dickson, de la cartoucherie, fut examiné puis après quelque temps de délibérations, les jurés prononcèrent le verdict suivant :

"Que les défunts ont été tués le 24 septembre, par l'explosion d'un obus laissé sur la grève de la paroisse St-Pierre, le 22 septembre, par les employés de la cartoucherie de Québec. De plus, les jurés sont d'opinion qu'il y a eu négligence coupable d'avoir laissé des obus sur la grève, des recherches suffisantes n'ayant pas été faites pour le trouver ainsi que d'autres qui y ont été laissés le 22 septembre."

L'enquête fut close vers 7 heures hier soir. M. le coroner Belleau, les avocats et les témoins sont revenus à la ville pendant la soirée par le vapeur Orléans.

Le sergent Harpe a rapporté à Québec sur ordre du coroner, tous les obus chargés qui ont été retrouvés sur la grève depuis le jour de cette triste catastrophe.

B. PH. GARNEAU Ptre. Ass.-secrét.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

M. l'abbé Gédéon Huberdeau, décédé le 2 octobre au couvent de St-Isidore de la Longue Pointe, était membre de la Société d'une messe section provinciale.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Tragédie de l'île d'Orléans

ENQUÊTE ET VERDICT

A dix heures et demie hier matin, M. le coroner Belleau, a continué sur les lieux de la catastrophe l'enquête commencée lundi dernier, sur la triste mort des trois enfants de M. Pierre Godbout.

M. Taschereau, de la société Montambault, Langelier, Langelier et Taschereau représentait la famille Godbout, et M. G. Bossé, C. R., M. le major Prévost. Un grand nombre de témoins, entre autres le lieutenant-colonel Montzambert, le major Short, le major Prévost, surintendant de la fabrique de cartouches, le capitaine Farley et aussi les soldats de la batterie B., qui sont allés à l'île faire les essais de projectiles nouveaux, manufacturés aux ateliers du gouvernement à Québec.

M. le lieutenant-colonel Montzambert qui fut le premier témoin entendu produisit un document par lequel M. le major Prévost demandait au ministre de la milice la permission de faire l'essai de quelques nouveaux projectiles, avec l'aide de quelques artilleurs de la batterie B., et demandait aussi qu'on lui permit de se servir des canons qui sont à l'île, sous la garde de la batterie B. On a fait droit à cette demande. Il ne sait rien personnellement du tir qui a eu lieu samedi dernier huit jours.

Le major Short, commandant de la batterie B, est ensuite assermenté, et dit que certains obus, les Shrapnell par exemple, ne font pas toujours explosion. Vint ensuite M. le Lt. Col. Forrest, qui produisit des documents établissant que les grèves sur lesquelles sont placés les canons ont été louées au gouvernement fédéral et impérial. A Felix Noel, en vertu de ces baux, il paye \$60 par année, et à Mme Genaviève \$24 et cela depuis dix-sept ans.

Le major Prévost, surintendant de la cartoucherie, dit qu'il agissait sous le contrôle et d'après les ordres du département de la milice et de la défense. Je suis chargé de surveiller la conduite de la cartoucherie établie à Québec.

Après avoir reçu l'ordre de fabriquer des obus, j'en fabriquai un certain nombre et demandai la permission d'en faire l'essai. C'est ce qui a été fait le 22 septembre dernier. Nous tirâmes 13 obus dont aucune ne fit explosion prématurément.

Le lieutenant Hearn et son détachement avaient mission de constater l'endroit où les bombes tomberaient et de les rapporter à Québec pour les étudier. Ils ne devaient agir que pendant le temps qu'ils étaient à la cible, ils n'avaient pas l'ordre d'aller les jours subséquents à la recherche des obus qu'ils n'avaient pas trouvés le jour même du tir.

Le 22 septembre dernier, le tir a commencé entre midi et une heure et s'est terminé après 4 heures. La marée commença alors à monter. Après l'essai du premier obus, j'ignore si le lieutenant Hearn a continué à rechercher les projectiles, mais je sais qu'il est monté à Québec avec son détachement par le bateau de 5 heures. Le détachement du lieutenant Hearn était à la cible, et le détachement d'artillerie qui tirait des batteries était sous le commandement du capitaine Farley. Les deux détachements étaient sous la direction du témoin, le major Prévost.

On demanda ensuite les témoins suivants : le capt. Farley, de la batterie B ; le lieutenant Hearn, de la cartoucherie ; Jean Leclerc, qui a trouvé trois obus chargés sur la grève jeudi, après le tir ; Ferdinand Leclerc, qui déclara avoir dévisé facilement deux obus au moyen d'un bout de carvelle ; Pierre Godbout et son fils Louis, ré-examinés. Le jeune Louis dit que c'est son frère Joseph qui a ouvert la bombe. Personne ne l'a aidé. Il l'a ouverte avec un bout de bois qu'il fit adapter au bouchon avec l'aide de son canif. Il voulait voir si elle contenait de la poudre. L'année dernière on avait ainsi débouché d'autres bombes.

Un autre témoin, le contre-maître Dickson, de la cartoucherie, fut examiné puis après quelque temps de délibérations, les jurés prononcèrent le verdict suivant :

"Que les défunts ont été tués le 24 septembre, par l'explosion d'un obus laissé sur la grève de la paroisse St-Pierre, le 22 septembre, par les employés de la cartoucherie de Québec. De plus, les jurés sont d'opinion qu'il y a eu négligence coupable d'avoir laissé des obus sur la grève, des recherches suffisantes n'ayant pas été faites pour le trouver ainsi que d'autres qui y ont été laissés le 22 septembre."

L'enquête fut close vers 7 heures hier soir. M. le coroner Belleau, les avocats et les témoins sont revenus à la ville pendant la soirée par le vapeur Orléans.

Le sergent Harpe a rapporté à Québec sur ordre du coroner, tous les obus chargés qui ont été retrouvés sur la grève depuis le jour de cette triste catastrophe.

B. PH. GARNEAU Ptre. Ass.-secrét.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

Archevêché de Québec, 4 octobre 1887.

St-Prime, et un troisième de la station de St-Gabriel à la Rivière aux Pins.

M. Beemer doit pousser activement les travaux. Dans la partie montagneuse de la Pointe aux Trembles, on attendra les gelées d'hiver, pour faire les coupes dans le roc. Mais ailleurs, les travaux vont commencer sans retard.

—Le Rénovateur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit à l'éponge et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

Sainte Philomène

Mercredi à 7 1/2 h., on chantera dans l'Eglise de Ste-Pétronille de Beauharnois une grand-messe solennelle en l'honneur de Sainte-Philomène, comme protectrice de l'association du Récure-Vivant.

Incendie

Vers trois heures et quart, ce matin, le feu s'est déclaré dans une échoppe tenue par madame Barry, sur la rue de la Fabrique et a considérablement endommagé.

Le fonds de la librairie de M. Chaperon a été entièrement détruit par le feu, l'eau et la fumée. M. Chaperon a, croyons-nous, une assurance d'environ six mille piastres à la Liverpool, London & Globe.

Donnez-leur une chance !

C'est-à-dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machinie vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erythèmes, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tubercules, Charbon, Furoncles, Clous, et éruptions de la peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SAISEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle dissout le système de toute humeur malsaine et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulceres Scrofuleux. Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient endurcies et enflées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières purulentes.

La Salsepareille d'Ayer stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouveau et fortifie les humeurs, et agit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE. District de Québec.

No 1015. Dame MARIE MALVINA GRENIER, épouse commune en bien de Jean-Baptiste Garneau de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, dûment autorisée à ester en justice.

JEAN-BAPTISTE GARNEAU, de la paroisse de Notre-Dame de la Nativité de Beauport, cultivateur.

UNE action en séparation de biens a été instituée en cette cause le trente et unième jour d'août dernier.

QUÉBEC, 7 Septembre 1887. BLANCHET, DROUIN & DIONNE, Proc. de la Demanderesse.

GRANDE LOTERIE EN FAVEUR DU

Curé de St Ubalde Pour venir en aide à la Construction d'un presbytère

PAIEMENT DE LA DETTE DE L'ÉGLISE. CONDITIONS : 10. Lui faire parvenir la somme de 25 cents en plus, ou remettre cette somme aux porteurs de lettres rectifiés de sa signature.

AVANTAGES SPIRITUELS : 10. Participation à six Grand'Messes chantées en Mars, Mai et Juillet des années 1887 et 1888.

20. Recommandations particulières aux prières de l'Archiconfrérie qui a lieu dans cette paroisse les premiers dimanches de chaque mois.

30. Prières spéciales dans toutes les familles pour les bienfaiteurs.

Avantages Temporels : 50 chances pour tous, de gagner un objet.

Le jour du tirage des billets sera annoncé dans les journaux et aura lieu l'automne prochain. Le contrôle de cette loterie sera sous la direction du Curé de la paroisse.

J. E. ROULEAU, Ptre., Curé. Québec, 13 mai 1887—2m 595

Dernière Edition

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec est partie ce matin par le chemin de fer du Pacifique pour Montréal et Toronto, accompagnée de Mgr Marois.

A l'arrivée du Cardinal à Montréal, l'archevêque Fabre et plusieurs membres du clergé iront à sa rencontre. Puis une procession fera escorte à Son Eminence jusqu'à l'église Saint-Patrice, où Elle sera l'hôte du révérend M. Dowd, curé de la paroisse.

Demain matin, Son Eminence officiera à l'église St-Patrice au mariage de sa nièce, Mlle Sills, avec M. Chas LeBoutillier, fils de l'ex-shérif de Montréal.

Son Eminence dinera le soir chez son neveu, l'hon. juge Taschereau. Elle partira pour Toronto jeudi prochain.

La retraite des élèves du couvent de Lévis aura lieu de mercredi à dimanche, celles des enfants de Marie de Lévis commencent dimanche prochain pour se terminer le jeudi suivant. Ce jour-là commencera la retraite des enfants qui doivent être confirmés cet automne. Ces retraites sont prêchées par le R. P. Royer, O. M. I.

La confirmation aura lieu dimanche le 19 courant.

Son Eminence le cardinal Taschereau fera sa visite pastorale à Lévis le 15 courant, et présidera ce jour-là à la cérémonie de la confirmation

Exposition agricole L'exposition agricole de l'île d'Orléans se tiendra jeudi à St-Jean.

Elle promet d'être plus complète que les années passées.

Personnel Mgr O'Brien, le prélat qui, l'an dernier apportait la barrette cardinalice à Son Eminence le Cardinal Taschereau, est arrivé d'Europe, hier, par le Sarmatian, et a immédiatement pris le train du Pacifique pour Montréal.

Accident Un des enfants de M. F. X. Dussault, tabacconiste, rue St-Jean, âgé de 11 ans, s'est fracturé un poignet en tombant, dimanche après-midi, pendant qu'il était à jouer.

Mois du Rosaire Les exercices du mois du Rosaire se font tous les soirs à la Basilique, à 7 heures, ainsi qu'à l'église St-Jean Baptiste à la même heure.

M. Walton Smith Nous regrettons d'avoir contribué après un de nos confrères à répandre la nouvelle, heureusement fautive, de la mort de M. Walton Smith.

Ouvroir Les Dames de l'Ouvroir pour les orphelins des Sœurs de la Charité sont priées de se réunir mercredi, 5 courant, à 2 heures, p.m., dans la salle ordinaire de l'Hospice. La réunion sera présidée par le Directeur.

En Terre-Sainte M. l'abbé Provancher organise un troisième pèlerinage canadien en Terre-Sainte.

Ce sera une occasion pour les pèlerins d'assister aux solennités des noces d'or du Souverain Pontife.

Le pèlerinage partira de New-York le steamer de la ligne française pour le Havre, samedi, le 19 novembre.

Le prix du passage est de \$480 pour un billet de première classe dans les steamers et de 2e classe en chemin de fer et de \$125 pour un billet de seconde classe partout.

Le deuxième tirage itinéraire est le même que pour le premier jusqu'au retour à Paris, puis : Dieppe, New-Heaven; Londres, Liverpool, Québec

Première classe en steamers et 2e classe en chemins de fer \$500.

Ces prix comprennent tous les transports tant par steamers que par voies ferrées et par terre en Terre-Sainte, en outre la pension à bord des steamers ainsi que durant les 18 jours que l'on passe en Terre-Sainte.

Ceux qui voudraient visiter la Samarie, la Galilée, la Syrie, etc., voyage des plus intéressants, pourront faire changer leurs billets à Jérusalem.

Une croix spéciale, argent émaillé en rouge, est donnée aux pèlerins; cette croix leur sera remise à Marseille.

Tous ceux qui se proposent de faire le voyage sont priés de vouloir en informer M. l'abbé Provancher au plus tôt, pour que les arrangements soient pris sans délai.

Comme tous les arrangements se clôtureront à Québec, il faudra lui envoyer le coût du trajet par traites sur les banques de cette province ou celles des Etats-Unis. Quant aux argent qu'un chacun voudra emporter pour soi, on pourra prendre des traites de la Compagnie Cook, divisées en £10 sterling, payables dans toutes les principales villes du parcours, Paris, Naples, Alexandrie, Jérusalem, Rome, etc., etc.

Guido des voyageurs — voir 4e PAGE.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans "ours attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. Un dernier essai, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."

HORACE FAHREBERGER. Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir. Il était fait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude! A vous sincèrement, Mrs. EM. GIBNEY."

159 West 128th St., New York, 10 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'été me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."

JOSEPH WALDEN. Byhalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vende par tous les droguistes.

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal ORNEMENTS D'ÉGLISE IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—Soiries—Says—Lustres à cristaux

Soutanes faites sur mesures... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1888—Jan.

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !! ANTITYPE POUR STÉRÉOTYPER PAR LE PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE pour tous les genres de travaux tels qu'impressions pour chemises de fer, Livres et Règles, Étiquettes, Entées de Journaux, Feuille d'Arbres à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc. L'appareil peut être mis en opération soit avec l'huile de charbon à la que. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de travail. APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES. Ordon ou demandes d'informations peuvent être adressées aux soussignés, seuls agents JOSEPH MOISAN, P. N. CAMERON, Fils, Rue Lachevrotière, 18, QUÉBEC. Rue Hubert, 11 MONTRÉAL.

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTRÉAL, P. Q. Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubles, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Églises, Soies, Mérinos, etc. —TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc. Aux prix les plus modérés Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—Jan 580

LE PIANO DE R. S. Williams & Son SA position prédominante est due à son pur et riche, qui la classe en tête de tout instrument, aux matériaux employés dans sa construction et aux soins dans tous les détails qui nécessitent la construction d'un piano de première classe. C'est une lettre de Sir Charles Tupper, Exhibition coloniale et de l'Inde, 1886, Section Canadienne, South Kensington, Londres, S. W., Décembre 15 1886. Mon cher Monsieur, En réponse à votre lettre du 1er courant, je vous informe avec beaucoup de plaisir que le piano que j'ai acheté de votre "EXHIBIT" à l'Exposition Coloniale et Indienne m'a donné entière satisfaction. Votre sincère, CHARLES TUPPER, Haut-commissionnaire pour le Canada. A R. S. WILLIAMS, Ecr., Toronto, Ont. Ces célèbres pianos sont en vente à Québec seulement chez Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC Québec, 23 août 1887— 649

J. & W. REID Fabricants de Papiers 98-100 RUE ST-PAUL, QUÉBEC MOULIN DE PAPIER A LORETTE.—Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné. MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois. MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton pour boîte. MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour les fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton. Marchands de papier, Papetiers et Papier à Tapisser de toutes sortes AUSSI.—Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine. Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

LOTTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 19 Octobre 1887

—SERA DE— \$60,000

COUT DU BILLET Première Série - - - - - \$1.00 Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix. LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIER, Agent pour la vente des Billets, 83, Rue d'Aiguillon, QUEBEC Québec, 29 août 1887— 594

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LÉON. Les propriétés curatives de cette eau pour toutes les maladies constitutionnelles sont tout simplement merveilleuses et nous ne saurions trop la recommander aux personnes souffrant de la dyspepsie, rhumatisme, constipation, maladies de la peau, etc.

BUREAU DE POSTE, BURLINGTON, V. T.; A la Cie d'Eau St-Léon, Messieurs, Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'après je n'étais âgé que de quinze ans, je souffrais horriblement d'une maladie de la peau, je fis un usage copieux de l'Eau St-Léon et au bout de trois semaines j'étais couvert de boutons, de la tête au pied, l'eau ayant eu l'effet de chasser les humeurs du système. A la fin de la cinquième semaine de ce traitement, j'avais la peau aussi nette que n'importe quel autre enfant de mon âge et depuis j'ai toujours été bien portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma guérison à l'Eau St-Léon.

Earle S. Kingsley. Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente chez tous les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez-la à votre droguiste ou chez votre épicière. Vendue en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puissance Québec, 30 sept 1887— 539

COFFRES DE SURETE De toutes les grandeurs Chez P. T. LEGARÉ, 401, RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR, Québec, 16 mai 1887— 598

Ecole Vétérinaire LES COURS s'ouvriront SAMEDI le 1er OCTOBRE PROCHAIN. Le dispensaire sera ouvert le mardi, le jeudi et le samedi à 9 heures A. M., et les pauvres pourront y faire examiner leurs chevaux "gratuits". Les animaux malades seront gardés et soignés à l'hôpital à raison de Cinquante centimes par jour. Les remèdes sont extra. Québec, 30 septembre 1887—3f. 670

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

LOTTERIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 19 Octobre 1887

—SERA DE— \$60,000

COUT DU BILLET Première Série - - - - - \$1.00 Deuxième Série - - - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix. LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL

VICTOR MARIER, Agent pour la vente des Billets, 83, Rue d'Aiguillon, QUEBEC Québec, 29 août 1887— 594

COMPAGNIE D'EAU DE ST-LÉON. Les propriétés curatives de cette eau pour toutes les maladies constitutionnelles sont tout simplement merveilleuses et nous ne saurions trop la recommander aux personnes souffrant de la dyspepsie, rhumatisme, constipation, maladies de la peau, etc.

BUREAU DE POSTE, BURLINGTON, V. T.; A la Cie d'Eau St-Léon, Messieurs, Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'après je n'étais âgé que de quinze ans, je souffrais horriblement d'une maladie de la peau, je fis un usage copieux de l'Eau St-Léon et au bout de trois semaines j'étais couvert de boutons, de la tête au pied, l'eau ayant eu l'effet de chasser les humeurs du système. A la fin de la cinquième semaine de ce traitement, j'avais la peau aussi nette que n'importe quel autre enfant de mon âge et depuis j'ai toujours été bien portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma guérison à l'Eau St-Léon.

Earle S. Kingsley. Cette Eau pour la maladie de la peau est en vente chez tous les détaillants à 25 cts le gallon. Demandez-la à votre droguiste ou chez votre épicière. Vendue en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puissance Québec, 30 sept 1887— 539

COFFRES DE SURETE De toutes les grandeurs Chez P. T. LEGARÉ, 401, RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR, Québec, 16 mai 1887— 598

Ecole Vétérinaire LES COURS s'ouvriront SAMEDI le 1er OCTOBRE PROCHAIN. Le dispensaire sera ouvert le mardi, le jeudi et le samedi à 9 heures A. M., et les pauvres pourront y faire examiner leurs chevaux "gratuits". Les animaux malades seront gardés et soignés à l'hôpital à raison de Cinquante centimes par jour. Les remèdes sont extra. Québec, 30 septembre 1887—3f. 670

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

ROB LECHAUX PHARMACIEN-CHIMISTE BORDEAUX (France) Le plus Puissant Le plus Salubre de tous les Dépuratifs

LE SANG C'EST LA VIE PURIFIER LE SANG, FORTIFIER LE SANG, C'EST ASSURER LA SANTÉ A CEUX QUI L'ONT, C'EST LA DONNER A CEUX QUI NE L'ONT PAS

Pas de Charlatanisme EN FRANCE! La Loi et l'Ecole de Médecine défendent expressément la Vente des Médicines secrètes

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DEPART DE QUÉBEC

QUÉBEC-CENTRAL Express—quitté Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN Allant au Nord 6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.

Allant au Sud 6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

GRAND-TRONC TRAIN MIXTE 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE Le Miramichi partira de Québec mardi, le 4 octobre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit. Prix du passage 3 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS QUÉBEC LÉVIS A. M. P. M. 7.45 Malle pour l'Halifax. Accommodation pour la Rivière du Loup

STE-ANNE DE BEAUPRE Le vapeur Brothers laissera Québec tous les Dimanches, Lundis, Mercredis, Jedis et Vendredis, à 6 heures A. M. Au retour, le vapeur laissera Ste-Anne vers 2 ou 3 heures P. M.

STE-ANNE DE BEAUPRE Les organisateurs de pèlerinages trouveront des grands avantages en faisant ce bateau, qui est solide et spacieux

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

TRAVERSE DU GRAND TRONC LAISSERA

QUÉBEC STATION DE LÉVIS P. M. A. M. 1.45 Train Eclair 7.00 Malle de l'Ouest. pour l'Ouest. P. M. 2.05 Malle de l'Ouest pour Richmond. 8.00 Malle pour l'Ouest. 6.30 Train mixte de l'Ouest. Voyages intermédiaires pour fret.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.15 A. M. 8.00 A. M. 9.15 A. M. 10.00 A. M. 11.30 A. M. 1.00 P. M. 2.00 P. M. 3.00 P. M. 4.00 P. M. 5.00 P. M. 5.45 P. M.

LES DIMANCHES DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 11.30 P. M. 1.00 P. M. 1.45 P. M. 2.30 P. M. 5.00 P. M.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.00 A. M. 8.00 A. M. 9.00 A. M. 10.00 A. M. 11.30 A. M. 1.00 P. M. 2.00 P. M. 3.00 P. M. 4.00 P. M. 5.00 P. M. 6.15 P. M.

LES DIMANCHES DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 2.00 P. M. 1.30 P. M. 5.00 P. M. 3.00 P. M. 6.00 P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et les vendredis.

BÉRTHIER Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 3 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

STE-CROIX Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Trembles St-Antoine, Heure réglée par la marée.

GRONDINES L'Étoile, capt Inquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêt au Cap-Saint-Platon, Deschambault, Lotbinière Grondines et St-Jean Deschambault. Heure réglé par la marée.

STE-NICOLAS Le Plerin, Capitaine A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

STE-ANNE DE BEAUPRE Le vapeur Brothers laissera Québec tous les Dimanches, Lundis, Mercredis, Jedis et Vendredis, à 6 heures A. M. Au retour, le vapeur laissera Ste-Anne vers 2 ou 3 heures P. M.

Le vapeur Bientenu, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à

STE-ANNE DE BEAUPRE, QUÉBEC, 7 juillet 1887— A. GABOURY, Secrétaire, 607

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE BELMONT ET ÉGLISE STE-FOYE DEPART DES ÉTABLES DE L'ÉGLISE STE-FOYE

LA SEMAINE 6.30 A. M. 7.00 A. M. 8.45 A. M. 10.00 A. M. 2.15 P. M. 4.00 P. M. 6.15 P. M. 7.15 P. M.

LES DIMANCHES 1.00 P. M. 2.00 P. M. 5.30 P. M. 7.00 P. M.

LES DIMANCHES Départ des étabes à 1 heure P. M. et tous les demi heures jusqu'à 5 hrs p. m. pour le Couvent de Bellevue, Cimetière Belmont et Église Ste-Foye.

CAP-ROUGE Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

A SILLERY Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, lasse-ville, les Lundis, Mercredis, Jedis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBROISE (Jeune-Lorette) Départ de Québec, tous les jours, (excepté le vendredi) à 4 heures p. m., de chez Ant. Blondeau, épicer, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch.

CHATEAU RICHER Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix, aller et retour, 60 cts.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY Deux omnibus partent du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10 heures et 11 1/2 heures.

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS La voiture transportant la malle pour St-Tite des Caps, prendra ces passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste-Anne, St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.

Ascenseurs Les lundis, mercredis, jedis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

Chars Urbains LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyageant tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix : 5 cents.

Arbres d'ornementation M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un ébéniste jouissant d'une grande réputation.

H. ERN & Co, Sheffield, Angleterre. Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

LIGNE ALLAN LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line.

LES lignes de cette compagnie se composent de navires en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

UNIONIAN 6100 en construction PARISIAN 5400 Capt James Wylie.

SARDINIAN 4650 Lt Smith R. N. R POLYNESIAN 4100 Capt J. Ritchie.

SARMATIAN 3600 " J. Graham. CIRCASSIAN 3400 " W. Richardson.

PERUVIAN 3400 " H. Wylie. NOVA SCOTIAN 3300 " H. R. Hughes.

CANADIAN 2600 " John Kerr. PHENICIAN 2800 " D. McKillop.

WALDENIAN 2600 " D. J. James. LUGHERN 2200 " W. S. Main.

NEWFOUNDLAND 1500 " C. Mylius. ACADIAN 1350 " F. McGrath.

Le plus grand service de malle de l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

SERVICE DE LA MALLE DE Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line service.

Prix du passage de Québec Cabine \$60.00, \$70.00 et \$80.00

Glasgow, Québec et Montréal. De Glasgow. Steamers. De Montréal à Glasgow le ou vers le

Londres, Québec et Montréal. De Londres. Steamers. De Montréal à Londres le ou vers le

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin.

Maintenant en vente Au bureau de Courrier du Canada. HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé

Par M. l'abbé F.-X. GATIEN. Prix 50 cts

Le plus grand service de malle de l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Le plus grand service de malle de l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Le plus grand service de malle de l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Le plus grand service de malle de l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Le plus grand service de malle de l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

ELIXIR Préparé par les SŒURS DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet élixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et à un célèbre Fer Bravais.

Les trains de table, très appréciés, par tous ceux qui en ont fait usage jusqu'à présent.

Des jeunes plants de vigne, prêts à être livrés sur demande.

Les prix défont toute concurrence étrangère.

Pour renseignements, comme pour traiter, s'adresser directement au propriétaire. Des échantillons seront envoyés sur demande.

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean

Le 6 JUIN 1887 les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD 6.35 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.

5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

ALLANT AU SUD 6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

2.15 P. M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.20 p. m.) arrivant à Québec à 6.10 p. m.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier.

St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours des circonstances le permettant pour le Lac Bouchette, revenant le soir suivant.

Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais, jusqu'à 5 h. P. M. les mardis et jeudis.

Pour information concernant le fret, le taux du passage, s'adresser à Alexandre Budy, agent général du fret et des passagers, Québec.

Des billets pour le chemin de fer sont en vente chez R. W. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, mais les samedis, valables pour revenir jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sec. et Gant, Chambrass Commemorales Québec, 14 sept. 1887

CONDITIONS

Courrier du Canada Prix de l'Abonnement ÉDITION QUOTIDIENNE

CANADA (Un an \$6.00) (Six mois \$3.50) (Trois mois 1.50)

ÉTATS-UNIS (Un an \$5.00) (Six mois \$3.00) (Trois mois 1.25)

ANGLETERRE (Un an \$5.00) (Six mois \$3.00) (Trois mois 1.25)

FRANCE (Un an \$5.00) (Six mois \$3.00) (Trois mois 1.25)

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous 50 centes Pour chaque insertion subséquente 12 " Pour les annonces d'un plus grand étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes.

Reclames : 20 centes la ligne. Les annonces, les reclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE, RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Éditeur propriétaire, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Éditeur propriétaire, rue Buade, Haute-Ville, Québec.